VOLUME I. JOURNAL HEBDOMADAIRE. NUMERO 11

ABONNEMENT.
A QUEBEC :
12 mois, 10s.
6 " 5s.
3 " 2s-6d.
payable d'avance.

L'ORDRE SOCIAL.

ABONNEMENT.
A la CAMPAGNE :
12 mois, 7s-6d.
outre les frais de Poste.
payable d'avance.

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, INDUSTRIEL, AGRICOLE ET DE TEMPERANCE.

C'est la Presse catholique qui est appelée à propager les seules doctrines religieuses et politiques qui sauveront le monde.—*Ryancey*

BUREAU DE REDACTION, No. 5, Rue des Jardins. QUEBEC, JEUDI, 6 JUIN, 1850. BUREAU DE REDACTION No. 5, Rue des Jardins.

PARLEMENT CANADIEN.

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Débats sur l'Adresse.

Suite.

M. Cayley, (tory ex-ministre).—Personne ne peut manquer de remarquer une grande différence entre le discours de l'année dernière et celui de cette année, différence qu'il faut, sans doute, attribuer au changement de sentiment dans le pays. Cette différence n'a pas été causée par les saisons, car elles ont été abondantes ; ni par la dépression du commerce, car elle a cessé ; ni la baisse du revenu, car le revenu a augmenté. Elle vient d'un sentiment de désappointement. L'année dernière le discours promettait une variété d'améliorations, un railroad de Halifax à Québec ; un bureau de postes colonial ; un bill de représentation ; un acte des écoles communes ; un bill d'université ; la création de fonds pour l'achèvement des canaux ; une mesure pour la réorganisation de la dette provinciale ; un fonds d'amortissement ; un acte de propriété littéraire ; un bill municipal ; et que n'y voyait-on pas, un acte pour les pertes de la rébellion. Combien a-t-on rempli de ces promesses, et combien n'ont pas failli ? Les changements récents dans les péages des canaux ont été annoncés à son de trompettes, mais on les change encore présentement pour empêcher la perte totale du commerce américain.

Ici M. Cayley lit une dépêche de lord John Russell, écrite en 1839, contre le système des débentures, et dit que, contrairement aux promesses des ministres, il y a maintenant un montant de ces billets d'émis, double de celui de l'année dernière.

Cependant les ministres n'ont pas été à rien faire durant les douze derniers mois. Au contraire, chaque gazette était remplie de démissions des officiers de milice et des magistrats ; confirmant l'opinion entretenue dans les Etats-Unis et en Angleterre que la province était à la veille d'une révolte.

Quant au dernier paragraphe, je pense, dit-il, que la censure peut s'appliquer à ceux qui ont pétitionné les autorités impériales contre le bill de la rébellion. Le gouvernement provincial du Canada a déclaré qu'il n'avait pas intention de payer les rebelles, et le bill a passé en Angleterre sous cette entente. J'ai maintenant l'autorité de l'hon. membre pour Norfolk, pour affirmer que les ministres avaient intention de payer des rebelles, et que c'est avec la plus grande difficulté qu'ils ont consenti à admettre ses amendements pour exclure les personnes qui ont été exilées à la Bermude. C'est probablement pour cela qu'ils ont refusé de donner une place à ce monsieur.

Il lut une lettre de M. Baldwin à M. Boulton, disant que les qualifications de M. Boulton sont sans doute de l'ordre le plus élevé, mais qu'il est nécessaire en nommant un juge d'avoir égard jusqu'aux préjugés raisonnables du peuple. Il termina par une véhémente tirade contre la conduite du gouvernement en général.

Voici maintenant la pièce la plus curieuse, nous la recommandons à l'attention de nos lecteurs ; elle confirme ce que nous avons déjà dit, l'alliance de Papineau et de Prince : leurs discours sont du même genre, ils défendent les mêmes principes et combattent les mêmes hommes. Est-ce pour cela que vous l'avez envoyé en parlement, peuple de St Maurice ?

M. Papineau.—Le changement du siège du gouvernement a été dicté par le dépit, la mauvaise humeur et les viles craintes du ministère. Pour des villes aussi grandes que Montréal, Québec ou Toronto, le siége du gouvernement est une affaire de rien. Il n'ajoute rien à leurs ressources, et enseigne des habitudes de luxe à la jeunesse. Le peuple de ces cités, par conséquent, s'il a du bon sens, considérera ce sujet d'un œil désintéressé. Eh bien ! dans des jours meilleurs, les messieurs maintenant au pouvoir avaient déclaré pour de bonnes raisons, qu'ils pensaient Montréal la meilleure place pour le siége du gouvernement. Si donc on l'a désertée, ce ne peut être que pour les viles passions du gouvernement, ce ne peut être que par avarice ou par crainte, crainte de faire face aux circonstances qui advenaient. Et cependant on disait que le peuple était loyal et attaché à l'ordre. Il l'était en effet ; mais j'appelle loyaux, ceux qui donnent un avis honnête et indépendant ; et je ne donne pas ce nom aux Sycophantes qui ont porté le gouvernement à suivre l'exemple des Craig et des Dalhousie que ces conseillers avaient autrefois dénoncés, qui l'ont conseillé d'embarquer dans le même vaisseau avec eux, et de périr ou de nager avec eux dans la même mare fangeuse. Je condamne la conduite de l'administration qui aurait pu empêcher les outrages commis contre le gouverneur et la chambre, si elle avait agi avec fermeté. Une quinzaine de jours avant ces outrages, on en parlait aux coins des rues ; on disait que si le gouverneur-général sanctionnait le bill d'indemnité, que je pensais être une juste réparation pour les meurtres commis par les cours martiales que le ministère de Sycophantes avait bassement déclaré être légales, que s'il le sanctionnait, il serait insulté. Cependant le procureur général-Est n'eut pas d'autre réponse que, "Ils n'oseront pas ;" aucun moyen, aucune précaution ;